

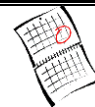


"ENSEMBLE POUR SE CONSTRUIRE"

Dates importantes à venir

27 janvier 2020: Journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.

13 février 2020 : Journée d'inscriptions des maternelles pour l'année 2020-2021.



Période officielle d'inscriptions 2020-2021

La période d'inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 se déroulera **du 5 au 14 février 2020**. Vous recevrez un communiqué, par courriel, vous indiquant la démarche à suivre pour procéder à la réinscription de votre enfant pour 2020-2021.

Si vous devez inscrire votre enfant pour la maternelle 5 ans, vous aurez à vous présenter au secrétariat de l'école au cours de cette même période avec L'ORIGINAL de son certificat de naissance émis par le Directeur de l'État civil, une preuve de résidence au Québec parmi les documents suivants : permis de conduire, avis de cotisation de Revenu Québec, un relevé d'emploi (relevé 1), un avis de paiement de soutien aux enfants, une facture récente portant votre nom et adresse (ex. : Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc.). Pour faciliter vos démarches et vous permettre de rencontrer certains intervenants de l'école, nous avons réservé plus particulièrement **la journée du jeudi 13 février 2020** pour accueillir ces inscriptions. **Vous n'avez qu'à vous présenter soit en avant-midi de 7 h 45 à 11 h 45 ou en après-midi de 12 h 45 à 15 h 45**. Si vous connaissez des personnes de votre entourage qui sont dans la même situation que vous, merci de leur transmettre ces informations.

Pour les élèves fréquentant l'école de la Mosaïque en 2019-2020, un courriel vous sera envoyé avec toutes les informations nécessaires pour réinscrire votre enfant à l'école et au service de garde. **L'organisation scolaire de l'année 2020-2021 sera officielle au début du mois de juin.**

Retard des élèves

Depuis le début de l'année, il y a énormément d'élèves qui arrivent en retard. En plus de nuire à leurs apprentissages, l'enfant qui arrive tardivement dans sa classe, même si ce n'est que quelques minutes, dérange tout le reste du groupe et également l'enseignant. Des interventions ont été faites auprès des parents et des élèves fautifs. Je vous informe que j'interviendrai personnellement pour que la situation s'améliore.

Merci de votre importante collaboration!

Application Hophop au service de garde

Notre service de garde vous offrira sous peu la possibilité d'essayer l'application HopHop. Celle-ci a été conçue pour permettre au service de garde de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée. L'application utilisera le GPS de votre téléphone mobile pour une estimation précise de votre heure d'arrivée. De plus, l'utilisation de photo pour l'identification des parents simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site <http://www.hophop.ca>. Nous prévoyons commencer cette période d'essai au mois de février.

Service de garde - Semaine de relâche

Vous avez reçu un sondage électronique afin que vous puissiez inscrire ou non votre enfant au service de garde lors de la semaine de relâche. Par la présente, je vous informe que le service ne sera pas offert, car le nombre d'inscriptions est insuffisant. Selon nos règles de régie interne, nous devons avoir 40 inscriptions tous les jours pour ouvrir lors de la relâche.

Merci de votre compréhension!

Alain Gagnon
Directeur